

**A retourner avant le dimanche 2 juillet**

## Identification de la structure

Nom de la structure :

Nature de la structure :  collectivité  producteur  association  artisans/commerçants

Nom du responsable de la structure :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Email :

Référent présent à la Fête supplémentaire ou si différent :

Téléphone portable :

## Description du stand

### NATURE

Objectif du stand :

Contenu du stand :

Produits à la vente

Alimentaire :

Non alimentaire :

Information/promotion

Démonstration/exposition

Autre, précisez :

### STANDS

**Des stands de 3 m linéaires (3 mètres de profondeur) seront mis à votre disposition.**

Souhaite plus d'espace (précisez le total voulu) : .....m linéaires

Raisons :

Souhaite une table (1.80m de long) et 1 chaise, si besoin de plus précisez :

Autre besoin :

Je possède un barnum ou parasols et lestage adéquat (obligatoire)

Je souhaite si possible bénéficier d'un barnum ou tente

Souhaite disposer de l'électricité (priorités aux denrées périssables)

Raisons (type d'appareils) :

Puissance nécessaire : .....watts (**obligatoire**) / Tension :  220 V ou  380 V

Souhaite disposer d'un point d'eau (celui-ci sera probablement à distance)

Région



## Règlement et informations complémentaires :

### L'exposant s'engage à :

- Installer son stand impérativement entre 7h et 9h selon l'horaire qui lui sera communiqué
- Mettre tout en place afin d'être prêt lors de l'accueil du public à 10h
- Ne pas démonter son stand avant 18h (sauf conditions climatiques extrêmes ou affluence minimale constatée par l'organisateur)

### Qui peut s'inscrire :

- ➔ Les collectivités, les producteurs, les associations, les entreprises, les artistes, les artisans ayant leur siège social sur le territoire du PNR
- ➔ Les acteurs du territoire ayant une action reconnue sur le territoire du Parc

### Qui ne peut pas s'inscrire :

- ➔ Les commerçants qui vendent des produits alimentaires ou non alimentaire non issus du territoire du PNR, ne sont pas autorisés à vendre
- ➔ Les activités de snack ne sont acceptées que si les produits vendus sont issus du territoire (ils devront être clairement identifiés)

### Autres informations :

- Compte-tenu du nombre limité de stands, le PNR se réserve le droit de sélectionner les producteurs en fonction de la diversité des produits et de la proximité avec la commune de la Fête.
- Afin de prétendre tenir un stand lors de la Fête du PNR, il est exigé que l'exposant soit en complète conformité au regard de la législation.
- Les inscriptions pour tenir un stand ne seront examinées et acceptées qu'à la condition qu'elles soient renvoyées au PNR complètes (fiche d'inscription remplie, règlement signé).
- Le PNR se réserve le droit d'accepter la participation ou non des exposants à la Fête (cohérence avec la Charte du PNR, lien avec le PNR, etc.)
- Le PNR décline toute responsabilité en cas de dégradation sur les stands.
- En cas d'annulation : l'évènement se déroulant en extérieur, l'équipe d'organisation veillera aux prévisions météorologiques et à communiquer à partir de 14 jours préalables. Les alertes météo préfectorales seront particulièrement observées.

A

Le / / 2023

Signature précédé de « je suis bien éligible ».

A retourner avant le dimanche 2 juillet à

*PNR des Préalpes d'Azur*

1 avenue François Goby 06460 St Vallier de Thiey

ou [evenements@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:evenements@pnr-prealpesdazur.fr)

Obligatoire : Ce document daté et signé

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

1 av. François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey

Tél. 04 92 42 08 63 - Fax. 04 92 42 39 29

[contact@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:contact@pnr-prealpesdazur.fr)